



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

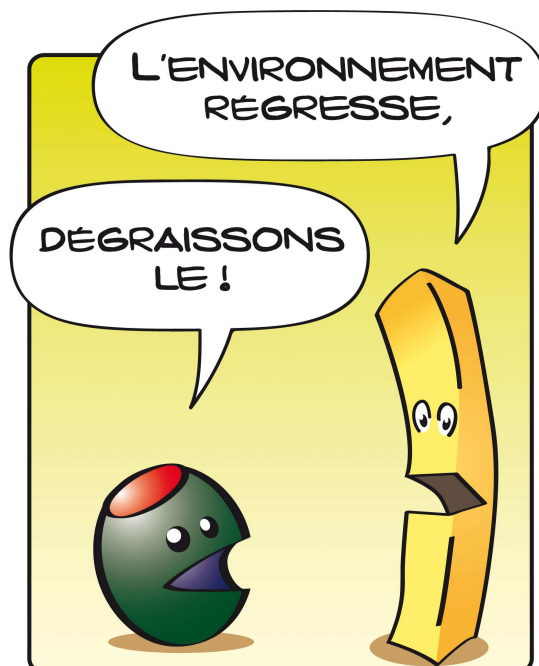
Région Limousin

## VEILLE PRESSE

Suite au Club de la presse du 9 Septembre 2011,  
sur la reconduite de l'opération collective sur

### LA COLLECTE DES HUILES ALIMENTAIRES USAGEES

en Limousin



Articles parus dans la presse écrite :

L'Echo, le Samedi 10 Septembre 2011

## L'ECHO REGION

Limousin • ENVIRONNEMENT

# Redonner la frite au ramassage des huiles alimentaires usagées

La chambre régionale des Métiers relance pour trois ans ses partenariats avec les entreprises de bouche et les collecteurs.

Mieux vaut souvent convaincre que contraindre. Hier, à Limoges, la chambre régionale des Métiers du Limousin a renouvelé sa convention de partenariat avec trois collecteurs d'huiles usagées. La boîte à papiers, Oleo recycling et ARBRE. C'était aussi le lancement de la deuxième campagne de collecte et de valorisation des huiles alimentaires usagées. « Nos objectifs sont d'apporter un service pratique aux métiers de bouche, de limiter les impacts sur l'environnement et de valoriser les huiles alimentaires usagées principalement en biocarburant », explique la chargée de mission Elodie Cesbron.

L'intention ne suffit pas. Il faut encore trouver le moyen de rendre la collecte accessible à tous, tant pour l'artisan, qui trouve plus facile de se débarrasser de son produit dans l'évier, que pour le collecteur qui doit diminuer ses charges pour rentabiliser ses investissements. « Les petits producteurs n'ont ni la structure, ni l'envie de négocier de gré à gré avec une entreprise comme Oleo recycling. Celle-ci n'a pas non plus les moyens de mettre à disposition un chauffeur pour ramasser 25 litres d'huile. Actuellement, nous faisons 380 km par jour



Les partenaires ont signé une convention de partenariat pour les trois années à venir. (Photo Murielle Dupuy)

en Limousin pour ramasser quatre fois moins de volume que dans une région dense pour seulement 100 km », souligne le directeur d'Oleo recycling, Wilfried Marzin.

La chambre régionale des Métiers n'a donc pas mis tous ses œufs dans le même panier. La Boîte à papiers (Limoges) et ARBRE (Correze), trameur des petits volumes. « On propose une solution pour mettre en commun les quantités et faire ensuite baisser les coûts », revendiquent les collecteurs.

Le potentiel existe puisque 3.600 entreprises ont été alertées. Ce sont essentiellement

dés restaurants et des charcutiers-traiteurs. Seule une centaine avait tenté l'aventure entre 2008 et 2010. Cette fois, les organisateurs mettent la barre plus haut en se tournant aussi vers les collectivités. « Je vise 5.000 adhérents », lance Wilfried Marzin. « Tout au moins je me mets dans ces conditions pour proposer des coûts abordables ».

Les entreprises qui feront le pas du recyclage se verront proposer une collecte à domicile tous les 15 jours, avec des tarifs négociés au plus bas. L'huile étant un déchet ultime recyclable en énergie, elles feront un geste

pour l'environnement tout en se mettant en conformité avec la législation et en valorisant leur image.

Actuellement, plus de trente tonnes sont ainsi collectées. Autant de graisse qui ne bouchera pas les canalisations, n'asphyxiera pas les cours d'eau et ne perturbera pas l'équilibre des stations d'épuration. La loi prévoit une amende de 75.000 € et 5 ans de prison pour les pollueurs. Mieux vaut en effet être convaincu et de faire un geste pour l'environnement.

T.S

## Le fait du jour → Déchets

### 8 grammes par repas

65.000 tonnes d'huiles alimentaires usagées sont produites chaque année en France, seules 30.000 tonnes sont collectées. Les déchets huileux représenteraient 8 grammes par repas.

### Un chiffre

**30,2** tonnes d'huiles de friture ont été collectées en 3 ans grâce à la CRMA, provenant d'une centaine d'entreprises de restauration.

### Le bac à graisse ?

Il est obligatoire, mais ne protège l'environnement qu'à court terme. Une fois plein (ce qui arrive vite en aval d'un restaurant) la graisse file tout droit... dans les égouts.

**ENVIRONNEMENT** ■ La Chambre de métiers (CRMA), la région Limousin et l'État veulent faciliter la collecte

# L'huile a une vie après les frites

Depuis 2008, trois entreprises de collecte tentent de récupérer les huiles usagées auprès des restaurateurs limousins. Une démarche montée grâce à des subventions publiques, mais qui doit encore convaincre...

Florence Clavaud-Parant

Elles sont grasses, malodorantes, bouchent les canalisations, asphyxient les cours d'eau, et la nature met des lustres à les éliminer. Ce sont les huiles alimentaires, que tentent de récupérer trois entreprises de collecte en Limousin.

Avec l'appui indispensable de partenaires publics, l'opération est animée par la Chambre régionale de métiers. Elle a été montée il y a trois ans et vient d'être reconduite jusqu'en 2014. Pour l'heure, 30.231 tonnes de déchets d'huiles de friture ont été collectées auprès d'une centaine d'entreprises ayant accepté de signer un contrat de collecte.

« Les petits restaurateurs n'ont ni l'envie ni la capacité de s'organiser »

Mais on est encore loin du compte, car la Chambre de métiers estime le potentiel à 3.600 entreprises, dont 30 % de restaurants et 70 % de charcutiers-traiteurs.

On s'en doute, l'essentiel de cette pêche miraculeuse est revendu à des entreprises de collecte ultime qui transforment



DANS UNE BARAQUE À FRITES, EN CORRÈZE. Huile de tournesol, de colza, d'olives, de palme... et même les graisses animales issues des rôtisseries : tout est réutilisable. Mais ce sont bien les frites, plat favori des Français, qui génèrent le plus de déchets de cuisson. PHOTO D'ARCHIVES

les huiles en bio-carburants. La Boîte à papiers, entreprise d'insertion installée en zone nord à Limoges et qui fait partie des trois collecteurs, a une démarche plus originale. Si tout va bien, dès cet hiver, elle s'en servira aussi pour chauffer ses locaux.

« La procédure administrative a été un peu longue, car du coup nous devons répondre aux mêmes normes qu'un site d'incinération d'ordures ménagères, explique Philippe Nouliaud, responsable du secteur déchets. Mais on espère démarrer très vite. Le but est évidemment de ne plus avoir recours au gaz de chauffage, et peut-être à terme de réaliser des économies, même si pour l'heure, ce n'est pas le cas, notre démarche étant avant tout environnementale ».

La Boîte à papiers travaille essentiellement avec de petits

producteurs, sur de petits volumes (de 25 à 50 litres). Mais plus il y aura d'entreprises adhérentes, plus les choses seront faciles pour tout le monde », estime Wilfried Martin, responsable d'Oleo Recycling.

### Un gain de temps... et d'argent

Issue de la fusion de plusieurs collecteurs, cette entreprise basée à Toulouse et qui assure une partie de la collecte limousine est actuellement leader sur ce marché déjà très concurrentiel. Mac Donald's, Casino, Flunch... sont ses principaux clients dans le cadre d'accords nationaux. « Mais les petits restaurateurs indépendants n'ont ni la structure, ni l'envie, ni la capacité de s'organiser et de travailler avec nous ; et pour nous, il est difficile de se déplacer pour seulement 25 litres ».

La Chambre de métiers a donc ses arguments pour convaincre. Pour un professionnel de la restauration, adhérer à l'opération offre d'abord un gain de temps, car la collecte est effectuée à domicile et sous quinze jours. « Les tarifs sont également compétitifs, explique Elodie Cesson, coordinatrice de l'opération à la Chambre. Les coûts sont négociés et le nombre d'adhérents doit permettre une mutualisation des coûts de transport. L'entreprise se met aussi en accord avec la réglementation sur l'environnement, et peut valoriser son image ».

Dans les mois qui viennent, la Chambre de métiers espère collecter au moins 200 entreprises, et souhaite aussi convaincre des restaurateurs publics, comme les cantines scolaires, les maisons de retraite ou les campings municipaux.

### → REPÈRES

#### AVIS AUX CANDIDATS

#### LA PROCÉDURE D'ADHÉSION

- 1. Les professionnels de la restauration qui souhaitent participer à l'opération doivent s'inscrire auprès de la Chambre de métiers et adhérer à la charte.

- 2. Ensuite, le nouvel adhérent doit choisir parmi les trois collecteurs, et signe un contrat de collecte avec des tarifs négociés collectivement.

- 3. Les collecteurs proposent des fûts adaptés. Lorsque les fûts sont pleins, ils sont repris et échangés contre des fûts vides. L'huile usagée est valorisée, principalement sous forme de biocarburant, mais aussi de lubrifiant pour l'industrie.

- 4. L'entreprise qui a signé un contrat de collecte reçoit un kit de communication pour valoriser son image auprès de sa clientèle (autocollants, coupelles à addition personnalisées...).

#### QUI COLLECTE ?

**TROIS ENTREPRISES EN LIMOUSIN**  
Pour pouvoir répondre à des besoins divers, la Chambre de métiers a volontairement choisi trois collecteurs proposant des coûts et des circuits différents : une entreprise d'insertion basée en Corrèze (ARBRE) ; une entreprise d'insertion spécialisée dans la collecte déchets basée à Limoges ("La Boîte à papier"), et une entreprise nationale (Oleo Recycling).

#### LES PRATIQUES À ÉVITER

**EMBARRASSANTES.** Mal gérées, les huiles alimentaires génèrent des nuisances et des surcoûts :  
- Lorsqu'elles sont rejetées à l'égout, elles bouchent les canalisations avec un risque d'inondation et d'odeurs, et elles surchargent les stations d'épuration.

- Rejetées dans la nature, elles asphyxient les cours d'eau.  
- Jetées aux ordures ménagères, elles perturbent le fonctionnement des installations de traitement des déchets ménagers.

#### LES PARTENAIRES

**TROIS ENTREPRISES EN LIMOUSIN**  
L'opération est co-financée par le Conseil régional du Limousin, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), de l'Etat et de l'Europe. Elle bénéficie du soutien technique du réseau de la Chambre régionale de commerce et d'industrie du Limousin ainsi que des syndicats professionnels des secteurs alimentaires.



**LA BOÎTE À PAPIER.** Forte de 120 salariés, cette entreprise d'insertion spécialisée dans la collecte et le tri des déchets divers et variés utilise une partie des huiles alimentaires qu'elle collecte pour alimenter sa chaudière. Ses locaux de la zone nord de Limoges devraient être entièrement chauffés grâce à ce système dès cet hiver.

**Du 12 au 17 septembre À SAISIR D'URGENCE!**

**QUANTITÉ LIMITÉE 15 TONDEUSES THERMIQUES**

**219€ 129€90** (LIVRÉE)

**TONDEUSE THERMIQUE TRACTÉE ES464TRB**  
Largeur de coupe : 44 cm  
Moteur 148 cc B&S  
Bac de 55 l.

Dans la limite des stocks disponibles.

182, rue Armand-Dutreix LIMOGES

**Weldom**  
Bricoler, décorer, jardiner

Emetteur : CRMA LIMOUSIN

Mis à jour : le 18/10/11

*Montagne Creuse, le Lundi 12 Septembre 2011*

*Montagne Tulle, le Lundi 12 Septembre 2011*

*Montagne Haute Vienne, le Lundi 12 Septembre 2011*

**Presse radio :**

France Bleu Limousin 103.5, 1'51, au cours de la rubrique Information le 13 septembre 2011, à 12h « L'environnement régresse : dégraissez le ! », par Fabienne Joigneault.

**Presse télévisuelle :**

Interview par France 3 Région Limousin d'un des trois collecteurs partenaires de l'opération collective, d'une entreprise faisant partie de l'opération et de la chargée de mission environnement de la CRMA. Passage le 11 octobre 2011 à l'édition locale de Limoges à 19h. [http://info.francetelevisions.fr/video-info/?id\\_categorie=JOURNAUX\\_LES\\_EDITIONS\\_REGIONALES\\_LIMOUSIN](http://info.francetelevisions.fr/video-info/?id_categorie=JOURNAUX_LES_EDITIONS_REGIONALES_LIMOUSIN) Onglet : Journaux- Edition région- Edition locales-12/10/11 19-20h.

Interview par La 7 à Limoges, passage le 19/10/11, 5'06, Interview d'un des collecteurs partenaires de l'opération collective, le témoignage de deux entreprises faisant parties de l'opération et de la chargée de mission environnement de la CRMA. [http://www.dailymotion.com/video/xls8rp\\_l-environnement-regresse-degraissons\\_tv](http://www.dailymotion.com/video/xls8rp_l-environnement-regresse-degraissons_tv)